



DÉPARTEMENT DISTRIBUTION – CONCURRENCE – CONSOMMATION

Paris – Lyon – Nantes – Montpellier
Grenoble – Fort-de-France – Pointe-à-Pitre

Bordeaux – Chambéry – Clermont-Ferrand – Grenoble – Le Havre
Marseille – Poitiers – Rouen – Saint-Denis de la Réunion – Saint-Etienne
Strasbourg – Toulouse

Algérie – Arménie – Azerbaïdjan – Bahreïn – Belgique – Brésil – Bulgarie
Cameroun – Chili – Chine – Chypre – Colombie – Corée du Sud
Côte d’Ivoire – Égypte – Emirats Arabes Unis – Estonie – États-Unis
Hongrie – Île Maurice – Inde – Indonésie – Iran – Italie – Luxembourg
Maroc – Oman Paraguay – Pérou – RD Congo – Sénégal – Thaïlande
Tunisie

SENSIBILITE AU MONDE DES AFFAIRES & AUX BESOINS DE SA CLIENTELE

SIMON ASSOCIES offre un service personnalisé à ses clients, adapté à leurs besoins propres, ajusté selon les spécificités de chaque réseau et la qualité de ses interlocuteurs, dans le souci d'établir une véritable relation de confiance, qui exige :

- Disponibilité
- Réactivité
- Efficacité opérationnelle
- Compétence

L'ACCOMPAGNEMENT DES TETES DE RESEAUX A TOUT STADE DE LEUR DEVELOPPEMENT

SIMON ASSOCIES intervient exclusivement pour les têtes de réseaux, quel que soit le mode de distribution appliqué : franchise, commission-affiliation, licence, concession, coopérative, distribution sélective ou exclusive, etc.

SIMON ASSOCIES travaille de longue date pour le compte de clients exerçant leur activité dans les secteurs les plus divers : la distribution alimentaire, l'habillement pour enfants et adultes, l'habillement et équipements de sport, la chaussure, la fleur, la boulangerie, la parfumerie, les revêtements de sol, l'ameublement, les cuisines, la maroquinerie, l'équipement automobile, le pneumatique, l'esthétique, le jouet, l'hôtellerie, la restauration rapide, la restauration à thème, l'immobilier, les pompes funèbres, l'énergie renouvelable, l'équipement de la maison, l'équipement des personnes, les services aux particuliers et le conseil aux entreprises, etc.

SIMON ASSOCIES intervient en conseil et contentieux, tant en France qu'à l'international.

L'objet de la présente plaquette consiste à présenter successivement :

- Notre expertise
- Notre équipe
- Notre implication

François-Luc SIMON
Associé-Gérant SIMON Associés
Expert de la FFF - Docteur en Droit

NOTRE EXPERTISE

☛ Classements

SIMON ASSOCIES est classé meilleur cabinet d'avocats dans la catégorie « Distribution » (source : Le Monde du Droit 2017). SIMON ASSOCIES est également classé – pour la 3^{ème} année consécutive – N° 1 en Droit de la Franchise (source : classement Décideurs 2017).

☛ Conseil et Rédaction d'actes

- Rédaction de contrats de franchise, de commission-affiliation, de licence, de concession, de réservation de zone territoriale et de priorité d'implantation ;
- Rédaction de contrats de distribution, d'approvisionnement et de référencement ;
- Assistance à l'élaboration de Documents d'Information Précontractuelle (D.I.P.) ;
- Rédaction de documents commerciaux, tels que notamment les conditions générales de vente et d'achats ;
- Rédaction de contrats d'intermédiaires commerciaux (agents commerciaux, mandataires, commissionnaires) ;
- Mise en place de partenariats en France et à l'étranger (tels que notamment Master-Franchise, joint-venture, développement en succursales) ;
- Rédaction et validation des communications destinées aux distributeurs des réseaux ;
- Validation des opérations de communication externe et des opérations promotionnelles.

Nous assistons nos clients dans la gestion courante de leur activité, ainsi que dans leur accompagnement spécifique dans les différents aspects de leur développement : stratégie, conseils en création et rachat de nouvelles enseignes, coexistence de plusieurs réseaux au sein d'un même groupe, développement en France et à l'international.

☛ Précontentieux et Contentieux

Nous intervenons de longue date en contentieux - étatique et arbitral - ainsi qu'en précontentieux.

☛ International

SIMON ASSOCIES réalise de nombreuses opérations à l'international, en joint-venture, master-franchise, franchise directe. Le cabinet utilise également les liens qu'il a tissés au fil des années au travers des opérations réalisées ; il dispose ainsi d'interlocuteurs dans les pays suivants :

- Europe : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Grèce, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Lettonie, Lituanie, Slovénie, Suisse, Royaume-Uni, Tchéquie, et Ukraine.
- Afrique : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie.
- Amérique du Nord : Canada, Etats-Unis.
- Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama.
- Asie : Chine, Japon, Abou Dabi, Dubaï, Inde, Turquie.

NOTRE ÉQUIPE



Associé-gérant de SIMON ASSOCIES et Docteur en droit, **François-Luc SIMON** développe une forte expérience, en matière de droit économique, droit de la franchise et de la distribution. Il intervient en contentieux et en conseil, pour le compte de clients, en France et à l'international.

Il est l'auteur de nombreuses publications en droit commercial et droit de la franchise. Il est membre du Collège des Experts de la Fédération Française de la Franchise, et de diverses associations telles que l'Association Française d'Arbitrage et l'Association Droit et Commerce.

L'équipe est composée de treize productifs : trois associés et dix collaborateurs ; elle est entièrement dédiée à la défense des têtes de réseaux, en conseil et contentieux.



Cristelle ALBARIC, associée, est Docteur en droit, titulaire d'un L.L.M. de l'Université de Heidelberg (Allemagne), et a étudié à l'Université de Californie (Berkeley). Cristelle dirige le Département International du Cabinet et accompagne quotidiennement les entreprises françaises dans leurs activités à l'international et les entreprises étrangères exerçant en France.



Sandrine RICHARD, associée, dispose d'une pratique importante en technique contractuelle ; elle rédige l'ensemble des contrats nécessaires à la vie des réseaux, et les accompagne ainsi de leur création à leur développement, en France comme à l'international. Elle intervient également dans les problématiques rencontrées au quotidien par les enseignes.



Guénola COUSIN est Docteur en droit. Elle exerce en droit des marques et pour toutes questions se rapportant à la propriété intellectuelle (propriété littéraire et artistique, concurrence déloyale, etc.). Elle participe à la rédaction des contrats et intervient dans tout type de contentieux liés à la défense des droits de propriété intellectuelle des têtes de réseaux.



Gaëlle TOUSSAINT-DAVID est rompu au droit économique. Elle rédige tout type de documents commerciaux, en français et en anglais, gère les situations contentieuses liées aux différentes formes de distribution (relations fournisseurs-distributeurs, droit des réseaux de franchise, de distribution sélective, etc.) et valide les opérations publicitaires.



Justine GRANDMAIRE est Docteur en Droit et titulaire d'un DEA de Droit Privé. Elle intervient dans les différents domaines du droit économique et plus particulièrement sur les problématiques liées au droit des contrats, aux droits de la concurrence et de la distribution, tant en conseil qu'en contentieux. Elle a exercé en entreprise et enseigné à la Faculté.



Alissia ZANETTE accompagne essentiellement les réseaux naissants dont elle maîtrise les problématiques spécifiques. Elle intervient tant en amont, lors de la rédaction des actes juridiques, qu'en aval, lors des contentieux que peuvent connaître les têtes de réseaux. Elle prodigue des conseils éclairés en s'attachant à rester à l'écoute des attentes du réseau.



Jérôme GUILLÉ intervient en conseil et en contentieux dans les principaux domaines du droit commercial, notamment en droits de la distribution, de la concurrence, de la consommation et de la publicité.



Constance PIERRE développe une expérience en droit des affaires et de la distribution. Forte d'une expérience professionnelle au sein d'une entreprise tête d'un réseau de franchise, elle intervient en français et en anglais, pour toutes formes de réseaux (franchise, commission-affiliation, concession, licence de marque, coopératives,...).



Suraya SYED, juriste, intervient principalement en contentieux, en droit de la distribution et en droit de la concurrence.



Katia YVER intervient, en conseil et en contentieux, dans les principaux domaines du droit économique et notamment en droit de la distribution, en droit de la concurrence, en droit des contrats et en droit de la consommation.



Marion AUBRY intervient essentiellement en Distribution - Franchise -Droit de la concurrence - Droit des Sociétés au sein du Département Franchise Distribution du cabinet.



Pauline PESCAROU, juriste, intervient principalement en contentieux, en droit de la distribution et droit de la concurrence.

NOTRE IMPLICATION

☛ **Ouvrage : Théorie et Pratique du droit de la Franchise**

François-Luc SIMON a rédigé l'ouvrage : « **Théorie et Pratique du droit de la Franchise** » (Editions Joly, 2009, 593 pages).



Il s'agit d'un traité, théorique et pratique, destiné à tous les acteurs de la franchise, qui envisage la délimitation du contrat de franchise, sa formation, son exécution, sa renégociation, sa cession, son extinction ; il est également consacré au droit de la concurrence et au droit des procédures collectives, ainsi qu'aux questions plus spécifiques relatives aux situations contentieuses et au développement des réseaux à l'international.

☛ **Autres Publications**

SIMON ASSOCIES prépare des dossiers spéciaux pour des supports juridiques reconnus :

- Petites Affiches : en 2017, un Numéro Spécial sur « L'instance de dialogue social dans les réseaux de franchise » ;
- Petites Affiches : entre 2006 et 2011, un Numéro Spécial Annuel consacré à l'analyse de la jurisprudence rendue en matière de franchise ;
- Petites Affiches : un dossier spécial dédié au développement des enseignes à l'international ;
- Cahiers du droit de l'entreprise : un dossier entièrement consacré au droit de la distribution.

SIMON ASSOCIES publie très régulièrement des articles en matière de franchise dans :

- la presse spécialisée : LSA, Points de vente, Franchise Magazine, Toute la Franchise, l'Observatoire de la Franchise, L'Express, L'Officiel de la Franchise, Franchise Web TV, Entreprendre en Franchise, Entreprise & Franchise, Commerce International ;
- les médias économiques : Les Echos, L'Express, BFM Radio, La Tribune, Le Nouvel Economiste ;
- les revues juridiques : Joly, LPA, RTD Civ., Revue des sociétés ;
- la presse sectorielle : Le Journal du Textile, Le Journal de l'Automobile, L'Opticien Lunetier, etc.

☛ **Formations**

Formation LexisNexis : formation destinées aux **avocats** souhaitant se perfectionner en franchise ; Formation EFE : formation destinées aux **directions juridiques** des franchiseurs ; Formation « ad hoc » : formation d'ordre purement pratique destinées à nos **clients**.

☛ **Principaux évènements 2017/2018**

Franchise Expo Paris (*salon international de la franchise*) ; Commerce Connecté Show (*organisé par MDC Animateur d'écosystème, en partenariat avec SIMON ASSOCIÉS*) ; La Nuit du Commerce Connecté (*organisé par MDC Animateur d'Ecosystème*) ; Les Réseaux de Franchise en pratique (*formation EFE dispensée par SIMON ASSOCIÉS*) ; La Journée de la Distribution et de la Concurrence (*organisé par Lextenso*) ; Congrès de la Franchise et des Réseaux (*organisé par LSA en partenariat avec SIMON ASSOCIÉS*)



PARIS

47 rue de Monceau
75008 PARIS
Tel : + 33 153 962 000
Fax : + 33 153 962 001

LYON

7 rue de Bonnel
69003 LYON
Tel : + 33 472 617 515
Fax : + 33 472 610 749

NANTES

4 rue Maurice Sibille
44000 NANTES
Tel : + 33 253 446 900
Fax : + 33 253 446 936

MONTPELLIER

33 bis rue du Faubourg Saint-Jaumes
34000 MONTPELLIER
Tel : +33 467 589 494
Fax : +33 411 628 078

GRENOBLE

1 place Firmin Gautier
38000 GRENOBLE
Tel : + 33 153 962 000
Fax : + 33 153 962 001

FORT-DE-FRANCE

Zone franche de Dillon
14 centre d'affaires Dillon express
97200 FORT-DE-FRANCE
Tél. : 05 96 76 65 16
Fax : 05 96 51 09 79

POINTE-A-PITRE

36, Faubourg Victor Hugo
97110 Pointe à Pitre
Tél. : + 596 696 06 34 80

Réseau Simon Avocats : Bordeaux – Chambéry – Clermont-Ferrand – Grenoble – Le Havre – Lyon – Marseille – Poitiers – Rouen – Saint-Denis de la Réunion – Saint-Etienne – Strasbourg – Toulouse

Conventions transnationales : Algérie – Arménie – Azerbaïdjan – Bahreïn – Belgique – Brésil – Bulgarie – Cameroun – Chili – Chine – Chypre – Colombie – Corée du Sud – Côte d'Ivoire – Égypte – Emirats Arabes Unis – Estonie – États-Unis – Hongrie – Île Maurice – Inde – Indonésie – Iran – Italie – Luxembourg – Maroc – Oman – Paraguay – Pérou – RD Congo – Sénégal – Thaïlande – Tunisie